

QUESTION DE SYNTHÈSE

Il est demandé au candidat :

1. de conduire le travail préparatoire qui fournit des éléments devant être utilisés dans la synthèse ;
2. de répondre à la question de synthèse :
 - par une argumentation assortie d'une réflexion critique, répondant à la problématique donnée dans l'intitulé,
 - en faisant appel à ses connaissances personnelles,
 - en composant une introduction, un développement, une conclusion pour une longueur de l'ordre de trois pages.
3. Ces deux parties sont d'égale importance pour la notation.
4. Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

La calculatrice n'est pas autorisée.

THÈME : La mobilité sociale

1 – TRAVAIL PRÉPARATOIRE (10 pts)

Vous répondrez à chacune des questions en une dizaine de lignes maximum.

- Q1** – Exprimez la signification de chacune des données soulignées. (document 1) (1 point)
Q2 – Montrez et expliquez le rôle joué par la mobilité structurelle. (document 1) (2 points)
Q3 – Caractérissez la situation des fils d'ouvriers. (document 1) (1 point)
Q4 – Par quels mécanismes l'école peut-elle favoriser la mobilité sociale ? (document 2) (2 points)
Q5 – Quel phénomène les données du document 3 font-elles apparaître ? (1 point)
Q6 – Comment expliquer l'influence des diplômes des parents sur la réussite scolaire des enfants ? (docs 2 et 3) (2 points)
Q7 – Expliquez la proposition soulignée. (document 4) (1 point)

2 – QUESTION DE SYNTHÈSE (10 pts)

Sujet = Après avoir montré le rôle de l'école dans la mobilité sociale, vous en présenterez les limites.

DOCUMENT 1 – Catégorie socioprofessionnelle du fils en fonction de celle du père en 2003 (en %)

CSP du père \ CSP du fils	Agriculteur exploitant	Artisan, commerçant chef d'entreprise	Cadre, profession intellectuelle supérieure	Profession intermédiaire	Employé	Ouvrier	Structure sociale des personnes interrogées (en %)
Agriculteur exploitant	22	1	0	0	0	1	4
Artisan, commerçant, chef d'entreprise	6	21	6	8	7	8	9
Cadre, profession intellectuelle supérieure	9	<u>22</u>	52	33	22	10	19
Profession intermédiaire	17	24	26	33	28	23	24
Employé	9	9	6	9	17	12	11
Ouvrier	37	24	9	17	26	46	34
Ensemble des fils	100	100	100	100	100	100	100
Structure sociale des pères (en %)	16	12	8	11	9	<u>43</u>	100

Champ : hommes actifs ayant un emploi ou anciens actifs ayant eu un emploi, âgés de 40 à 59 ans en 2003.

(Source : INSEE, enquête FQP, 2003, in *Données sociales – La société française*, édition 2006).

DOCUMENT 2 –

Même en se limitant à la rentabilité professionnelle des diplômes qu'ils visent, les enfants des classes populaires n'ont-ils pas de bonnes raisons de prolonger leurs études ? Les possibilités d'accéder à ce salariat intermédiaire se raréfient pour les jeunes n'ayant pas continué leurs études au-delà du bac. Les diplômes les plus élevés constituent ainsi la meilleure protection contre le déclassement. De moins en moins suffisants pour obtenir un emploi, ils restent toutefois de plus en plus nécessaires. Ils permettent en outre d'atténuer certaines inégalités et discriminations subies par les jeunes en arrivant sur le marché du travail. Plus elles sont diplômées, plus les trajectoires professionnelles des filles se rapprochent de celles des garçons. On sait également le rôle que joue le milieu d'origine dans l'accès aux différents emplois. Quels que soient leurs diplômes, les enfants d'ouvriers deviennent ainsi toujours plus souvent ouvriers ou employés que les enfants de cadres. [...] Quels autres atouts peuvent-ils dès lors faire valoir sur le marché du travail, si ce n'est leur formation scolaire ? [...] Tout laisse à penser par ailleurs qu'une bonne partie des déclassements connus par les diplômés de l'enseignement supérieur est temporaire. [...]

Plutôt qu'à l'abondance des diplômes, c'est bien davantage au chômage de masse, à la dégradation du rapport de force des salariés face aux employeurs et aux conditions d'emploi faites aux jeunes qu'il faut attribuer l'augmentation des déclassements.

(Source : T. Poullaouec, Université de Bourgogne, « Le diplôme, l'arme des plus faibles », *Libération*, 6 mars 2006).

DOCUMENT 3 – L'obtention du baccalauréat selon le niveau de diplôme du père ou de la mère

		Probabilité d'obtention du baccalauréat (en %)
Diplôme du père	Aucun diplôme	38,1
	CAP-BEP	57,6
	BEPC (brevet)	79,8
	Baccalauréat technique	82,4
	Autre baccalauréat	88,1
	Baccalauréat + 3 et plus	95,6
Diplôme de la mère	Aucun diplôme	33,0
	CAP-BEP	65,9
	BEPC (brevet)	77,5
	Baccalauréat technique	82,7
	Autre baccalauréat	88,1
	Baccalauréat + 3 et plus	97,5

Champ : 3 771 enfants nés entre 1965 et 1979, dont les parents ne sont pas séparés.

(Source : D'après enquête budget des familles 2000/2001, in *Données sociales*, Insee références, 2006).

DOCUMENT 4 –

[...] les enfants de milieu populaire qui accèdent aujourd'hui à des diplômes plus élevés que leurs parents n'en obtiennent pas pour autant des positions sociales plus élevées parce que le rendement de ces diplômes sur le marché du travail a dans le même temps baissé.

La compréhension du décalage entre démocratisation scolaire et augmentation de la fluidité sociale passe aussi par une certaine relativisation de l'influence de l'éducation : la mobilité sociale et l'insertion ne dépendent pas uniquement du diplôme. Ceci pour des raisons à la fois structurelles et individuelles. Structurelles : [...] tant la mobilité que l'insertion sont cadrées par la structure des « places » à prendre. Individuelles, car au-delà du diplôme il existe d'autres canaux par lesquels les parents qui occupent les positions les plus enviables vont tout faire pour reproduire à l'identique leur avantage à travers leurs enfants, en ayant en main, du fait même de leur position, tous les atouts pour y parvenir.

(Source : Marie Duru-Bella, *L'inflation scolaire*, Seuil, 2006).

ECOLE ET MOBILITE SOCIALE

Travail préparatoire.

Q1 – En 2003 en France, 22 % des fils d'artisans, commerçants et chefs d'entreprise sont cadres et professions intellectuelles supérieures entre 40 et 59 ans.

En 2003, 43 % des pères des hommes actifs ayant un emploi ou anciens actifs ayant eu un emploi, âgés de 40 à 59 ans, étaient ouvriers.

Q2 – La mobilité structurelle est la part de la mobilité sociale totale qui s'explique par les changements dans la structure des emplois entre la génération des pères et celle des fils.

Dans la table de destinée, on constate que 43 % des pères étaient ouvriers alors que seulement 34 % des fils le sont, ce qui montre une baisse de la part des emplois ouvriers dans l'emploi total. On fait le même constat pour les agriculteurs exploitants : 16 % des pères étaient dans ce groupe socioprofessionnel contre seulement 4 % des fils. En revanche, 8 % des pères étaient cadres et professions intellectuelles supérieures contre 19 % des fils.

Ce changement dans la structure des emplois entraîne une mobilité « forcée » induite par le nombre de places à pourvoir. C'est ce qui explique par exemple la forte mobilité des fils d'agriculteurs : seulement 22 % d'entre eux sont agriculteurs, 88 % ont connu une mobilité sociale, en grande partie structurelle.

Q3 – La reproduction sociale est forte chez les fils d'ouvriers puisqu'en 2003, 46 % d'entre eux sont ouvriers. Toutefois 33% ont connu une mobilité ascendante en devenant cadres ou professions intermédiaires.

On remarque chez eux une mobilité de proximité puisque parmi les 33 % de mobilité ascendante, 23 % sont devenus professions intermédiaires et seulement 10 % cadres. La distance de milieu social est plus faible entre les ouvriers et les professions intermédiaires qu'entre les ouvriers et les cadres. Cette tendance est une caractéristique générale de la mobilité en France.

Q4 – L'école délivre les diplômes nécessaires pour occuper les emplois qualifiés de plus en plus nombreux, de professions intermédiaires et de cadres notamment (ingénieurs, chercheurs, techniciens, professions libérales). A ce titre, elle accompagne et favorise la mobilité structurelle. La massification de l'enseignement secondaire et supérieur répond à cette nécessité.

Elle joue aussi un rôle dans la mobilité nette. En proclamant l'égalité des chances, elle participe à la construction de l'idéal démocratique dans lequel les positions sociales sont distribuées en fonction du mérite individuel et non des origines sociales. De ce fait, elle favorise la réussite sociale des enfants de milieux modestes qui ne peuvent compter que sur la formation scolaire et les diplômes pour s'élever dans l'échelle sociale.

La massification de l'enseignement s'accompagne d'une certaine démocratisation en facilitant la poursuite d'études pour les enfants des classes populaires.

Q5 – Le niveau de diplôme des parents joue un rôle décisif dans l'obtention du baccalauréat. Ainsi les enfants nés entre 1965 et 1979 dont les parents ne sont pas séparés ont 38,1 % de chances d'obtenir le bac si leur père n'a pas de diplôme et 95,6 % si leur père est diplômé d'un « bac + trois ou plus ».

Le niveau de diplôme de la mère est encore plus discriminant puisque la probabilité d'obtention du bac passe de 33 % à 97,5 % selon que la mère soit sans diplôme ou possède un « bac + trois ou plus ».

Q6 – Plusieurs facteurs expliquent pourquoi le niveau de diplôme des parents joue un rôle décisif dans la réussite scolaire des enfants.

Les parents diplômés disposent d'une meilleure connaissance des rouages du système éducatif qui se complexifie. L'information sur les meilleures filières peut se révéler cruciale aux moments des choix d'orientation.

D'autre part, les enfants de parents diplômés héritent, selon Pierre Bourdieu, d'un capital culturel en adéquation avec les attentes de l'école (langage, fréquentation des œuvres culturelles, possession d'objets culturels). Les enfants des classes populaires ne disposant pas, ou pas autant, des codes culturels propices à la réussite scolaire sont plus fréquemment en échec à l'école. La possibilité d'accompagner le travail scolaire des enfants est aussi fortement corrélée au niveau de diplôme des parents, et en particulier de la mère à qui ce rôle est le plus souvent dévolu.

Enfin, selon Raymond Boudon, les stratégies des familles sont différentes selon le milieu social. Les parents diplômés, ayant le plus souvent des positions sociales élevées (au moins moyennes), investissent fortement dans la réussite scolaire de leurs enfants parce que l'objectif est au moins de maintenir la même position et d'éviter la chute sociale. Au contraire, dans les familles modestes, une élévation sociale peut être réalisée avec un niveau de diplôme plus faible (enfants d'ouvriers qui deviennent techniciens avec un BTS). D'autre part, le coût des études rapporté au niveau de ressources de la famille est beaucoup moins élevé dans les familles aisées que chez les plus modestes.

Q7 – L'obtention d'un diplôme plus élevé que celui de ses parents n'est pas une condition suffisante pour accéder à une position socioprofessionnelle plus élevée que celle de son milieu d'origine et pour réaliser une bonne insertion professionnelle, pour au moins deux raisons.

Tout d'abord, si le nombre de diplômés augmente plus rapidement que celui des postes qualifiés, alors une partie de ces diplômés n'aura pas accès aux emplois qualifiés. C'est « l'inflation – dévalorisation » des diplômes qui conduit à leur perte de rentabilité à l'embauche et à des déclassements.

D'autre part, l'insertion professionnelle ne dépend pas que du niveau de qualification mais aussi du capital social d'un individu. Les enfants des milieux aisés disposent généralement de réseaux sociaux plus larges et plus « rentables », pré-établis par leurs parents, qui leur permettent de valoriser leur capital scolaire (voire dans certains cas, de s'y substituer). Les enfants des classes populaires ne disposant pas des mêmes réseaux de relations, rentabilisent souvent moins bien leur diplôme.

Synthèse.

I – L'école joue un rôle important dans la mobilité sociale.

A – L'école participe à la réalisation de l'idéal démocratique.

- Dans une société démocratique, l'école proclame l'égalité des chances et fonde l'accès aux différentes positions sociales sur le mérite. Q4
- La démocratisation de l'école permet aux enfants des classes populaires d'échapper aux contraintes de leur milieu qui conduisent à la reproduction sociale. Le diplôme est leur seul « capital ». Doc. 2 Q4
- L'école a favorisé la mobilité sociale ascendante : en 2003, 50 % des fils d'employés sont professions intermédiaires ou cadres et professions intellectuelles supérieures ainsi que 33 % des fils d'ouvriers. Doc. 1 Q3

B – L'école accompagne la mobilité structurelle.

- Transformation importante de la structure des emplois entre la génération des pères et celle des fils, hausse de la part des emplois qualifiés. Doc. 1 Q2
- La massification de l'école a accru l'offre de diplômes et donne les chances à ceux qui les possèdent d'occuper les emplois qualifiés en nombre croissant. Q4

II – Son rôle demeure toutefois limité.

A – La réussite scolaire est inégale selon le milieu social.

- Le niveau de diplôme des parents influence la réussite scolaire des enfants. Doc. 3 Q5
- Ce qui s'explique par l'influence de la culture familiale sur la réussite scolaire. Q6
- Ces mécanismes sont à l'origine d'une forte reproduction sociale chez les ouvriers et chez les cadres et professions intellectuelles supérieures. Doc. 1 Q3

B – Un diplôme élevé ne garantit pas une insertion professionnelle réussie et une mobilité sociale ascendante.

- Rôle du capital social dans l'insertion professionnelle. Doc. 4 Q7
- L'augmentation du nombre de diplômés se traduit par une baisse du rendement des diplômes sur le marché du travail et un risque de déclassement (mobilité sociale descendante). Doc. 4 Q7

Adeline Boisselier